



Secrétariat
au loisir et au sport
Québec



Ski de fond Québec

4545, Pierre-De Coubertin,
C.P. 1000, Succ. M,
Montréal, H1V 3R2
Téléphone : (819) 322-7319
Télécopieur : (514) 252-5282
sylviehalou@skidefondquebec.ca
Web: www.skidefondquebec.ca

Lancement de la saison 2011-2012

Lundi 12 septembre 2011

Bonjour à vous tous!

Nous voici déjà au début de notre belle saison! Durant l'été, l'équipe de SFQ s'est agrandie et accueille deux nouvelles employées. Josée Tapin à l'administration/ service aux membres et Nancy Beaulne au développement régionale/ para-nordique. Nancy veillera aussi aux communications et à la promotion de la fédération. Vous pourrez joindre Josée au 450-224-5264, info@skidefondquebec.ca et Nancy au 819-216-1376, dev_regional@skidefondquebec.ca Elles sauront bientôt répondre à toutes vos questions.

Cette correspondance contient de nombreuses informations pertinentes pour l'affiliation du club et l'adhésion des membres à SFQ. Surveillez bien la date butoir pour économiser! Les licences de compétition sont à prix réduit **jusqu'au 31 octobre**. Quant aux programmes jeunesse vous avez **jusqu'au 12 janvier 2012** pour profiter du rabais.

Veuillez remplir **toutes les pages** du formulaire d'affiliation **SFQ et SFC** pour remplir les exigences de l'assureur et pour que nous puissions mettre à jour l'information de votre club sur notre bottin web. Les formulaires doivent nous parvenir **idéalement au plus tard le 1er novembre avec la signature (manuscrite) du président**, exigence de l'assureur pour la couverture en responsabilité civile.

Lors de la transmission de votre liste de membres **par courriel**, assurez-vous d'indiquer le nom des membres toujours de la même façon, particulièrement pour les noms composés, et surtout d'utiliser le formulaire que nous vous fournissons, aussi disponible sur Internet.

Pour les clubs qui utilisent le système d'inscription en ligne Zone4, vous pourrez nous transmettre une liste de membres en fichier excel extraite du fichier Zone4. N'oubliez pas que **l'année de naissance est particulièrement importante**.

Nouveautés en regard du changement d'assureur à SFQ

Veuillez noter que dorénavant, il n'y aura plus de frais pour l'obtention d'un certificat d'assurance. Également, nous tenons à vous rappeler qu'il n'est pas nécessaire d'inscrire les membres d'une division ou d'un club sur un certificat ou de leur émettre un certificat distinct puisque tous les membres d'une division bénéficient automatiquement des avantages de la police du fait de leur adhésion à Ski de fond Canada via Ski de fond Québec.

Veuillez noter les modifications suivantes qui s'appliquent à la police d'assurance, en raison du transfert de contrat à Jardine Lloyd Thompson Canada Inc.

- Assurance du risque locatif : 5, 000,000 \$ par local
- Aucune franchise pour un acte fautif : erreur ou omission
- Protection pour les bénévoles en cas d'accident

Le nouveau formulaire d'inscription aux activités à risque joint à cet envoi doit être complété par tous vos membres.

INFOS PROGRAMMES JEUNESSE

Les participants aux programmes Jeannot Lapin et Jackrabbitt recevront cette année une tuque et ceux du programme PISTE, un Buff.

Nous vous invitons à faire vos commandes de matériel le plus rapidement possible afin de pouvoir répondre à vos besoins dans un délai raisonnable et idéalement bien avant le début de vos activités. Un délai de deux (2) semaines est nécessaire pour le traitement de votre commande. Le bon de commande de matériel est obligatoire. Vous pouvez le transmettre par fax au (514) 252-5282 ou par courriel à Nancy. Il est disponible sur le site Internet sous la rubrique « Clubs / Programme jeunesse ». http://www.skidefondquebec.ca/clubs/pgm_jeunesse.htm

Les demandes téléphoniques ou les courriels à la pièce ne seront pas acceptés. Prenez note que pour éviter des frais supplémentaires toutes les commandes de matériel doivent être transmises avant le 25 novembre. Après cette date, des frais de 10% s'appliqueront au matériel.

DEMANDE DE SANCTION D'ÉVÉNEMENT ET FORMATION POUR OFFICIELS

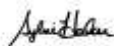
Tous les formulaires de sanction doivent être transmis à Ski de fond Québec avant le 1^{er} novembre. **Votre signature est obligatoire.** Un officiel accrédité, niveau 2 minimum et inscrit à SFQ doit faire partie du comité organisateur. Le formulaire de sanction est disponible sur le site Web . Des formations pour officiels sont aussi disponibles durant l'automne et annoncées sur le site.

FORMATION DES ENTRAÎNEURS

Le calendrier de formations pour entraîneurs est en ligne avec les formulaires d'inscriptions. Si toutefois vous avez des besoins spécifiques ou un groupe déjà complet dans votre région, il nous fera plaisir de répondre à vos besoins. Pour toutes questions sur la formation des entraîneurs vous pouvez communiquer avec Geneviève Renart, genevierenart@skidefondquebec.ca ou 418-727-8544. Prenez note que les exigences de Ski de fond Canada seront plus élevées à compter de 2012. Prévoyez donc dès cette année former vos entraîneurs en fonction de cette nouvelle réalité. De plus, de nouvelles formations techniques sur skis sont disponibles dès cet hiver. Elles sont facultatives, peu dispendieuses, mais fortement recommandées.

Je vous invite à visiter régulièrement le site Web de Ski de fond Québec, au <http://www.skidefondquebec.ca> pour suivre les nouvelles de la saison et pour informations détaillées sur nos divers programmes.

Au plaisir de vous rencontrer durant l'hiver. N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples informations et bon début de saison!



Sylvie Halou
Directrice générale
Ski de fond Québec
(819) 322-7319

FORMULAIRES DISPONIBLES SUR LE WEB

- 1- Formulaire d'affiliation de club
- 2- Formulaire d'adhésion individuelle des membres
- 3- Formulaire d'inscription des membres du club
- 4- Formulaire de demande de sanction d'événements
- 5- Formulaire de commande de matériel pédagogique
- 6- Formulaire d'acceptation de risque de Ski de fond Canada
- 7- Manuel de l'assuré de Ski de fond Canada

Étapes à suivre :

- 1-Affilier votre club : Remplir formulaire SFQ et SFC et nous retourner les deux signés
- 2-Inscription des membres à votre club : Formulaire d'adhésion des membres du club et formulaire d'acceptation du risque. Vous conservez les copies.
- 3-Inscription de vos membres à SFQ : Fichier excel à transmettre à SFQ.
- 4- Demande de sanction de vos événements : Transmettre formulaire de sanction signé avant le 1^{er} novembre.
- 5-Commande de matériel jeunesse : Compléter le formulaire avant le 25 novembre